

LES ACHATS INNOVANTS

Appréhender les achats innovants dans les marchés publics

1 JOUR, 7 HEURES

FORMATIONS MÉTIER DE L'ACHETEUR
PUBLIC

CODE : APA23

Objectifs de la formation

Définir les enjeux de l'achat public en matière d'innovation pour devenir un acteur reconnu dans ce domaine

Cerner le champ d'application des procédures et dispositifs liés aux achats innovants

Construire une demande d'information dans le cadre d'un sourcing

Appréhender de nouvelles pratiques achats pour capter de l'innovation

Parmi nos formateurs

- FAUCONNIER Olivier
Directeur Achats, Patrimoine et Logistique,
- SMOLINSKA Anna Maria
Avocat, docteur en droit,
AMS AVOCAT

Public concernés

- Acheteur public ; Agent en charge des achats pour la fonction publique d'état, la fonction publique hospitalière et les collectivités territoriales ; Acheteur soumis par son statut à la réglementation de la commande publique ; Juristes marchés publics ; Responsable des achats

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 725,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 790,00 €HT

L'implication croissante des achats dans l'innovation conduit à une spécialisation du métier d'acheteur. De nouveaux profils apparaissent sur des projets transverses, capables de piloter des initiatives stratégiques qui allient l'amont et l'aval du processus achat. La fonction achat a un rôle primordial pour capter l'innovation et cette formation est déterminante pour vous donner les clés de la réussite pour mener à bien cette mission

Identifier les enjeux de l'achat public en matière d'innovation pour devenir un acteur reconnu dans ce domaine

- Les enjeux environnementaux et sociaux en matière d'innovation
 - Le positionnement et le rôle de l'acheteur dans la french tech
 - De nouvelles perspectives pour les achats
-

Cas pratiques

- A partir d'une auto-évaluation de leurs pratiques et de leurs connaissances, les participants sont amenés à mesurer le niveau de maturité des achats innovants de leur entreprise dans six domaines : la contribution générale des achats, les leviers mis en place en interne, la politique fournisseurs, les procédures achats, les systèmes d'information achats et enfin la politique RH achats.
 - Les participants présentent leur grille à l'ensemble du groupe pour favoriser l'interaction et le partage d'expérience
-

Cerner le champ d'application des procédures et dispositifs liés aux achats innovants

- Appréhender le cadre juridique : art.4 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
 - Décret n° 2021-1634 du 13 décembre 2021 relatif aux achats innovants
 - Comment qualifier un achat innovant au sens du code de la commande publique ?
 - Quelle procédure choisir ? partenariat d'innovation, expérimentation, clauses de réexamen, ...
 - Les risques de recours et la notion de faisceau d'indices
-

Brainstorming

- Lors d'un brainstorming, les participants échangent entre eux pour expliquer la démarche et la méthodologie qu'ils mettent en place pour qualifier leur achat innovant
-

Construire une demande d'information dans le cadre d'un sourcing

- Le cadre juridique : définition, principes et pré requis,
 - Identifier les risques et les opportunités
 - Les sources d'information achats internes et externes : méthodes, sites Internet et choix des acteurs économiques les plus pertinents pour un besoin précis,
 - La formalisation de la Demande d'Information : les points clés, le formalisme de l'invitation, le questionnaire fournisseurs, la teneur et le déroulement des entretiens.
-

CAS PRATIQUE Exercices en sous-groupes pour rédiger une Demande d'Information et formaliser le besoin fonctionnel

Appréhender de nouvelles pratiques achats pour capter de l'innovation

- Se familiariser avec le profil de l'acheteur 3.0
 - Le recours à l'Open Innovation et l'interaction avec l'écosystème, de quoi parle-t-on ?
 - La mise en place d'une démarche agile : connaître les principes généraux et la méthodologie
 - Le management des fournisseurs : importance du suivi fournisseur, démarche de progrès continue.
-

ATELIER Brainstorming

- Lors d'un brainstorming les participants partagent leurs expériences afin de pouvoir confronter leurs pratiques avec l'ensemble du groupe
-

Evaluation d'acquis de fin de formation : QCM

Dates

A distance	Paris
25/04/2025	25/04/2025
10/06/2025	10/06/2025
26/09/2025	26/09/2025
07/11/2025	07/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.